

Conseil communautaire du 28 avril 2014

Lieu : St Croix Vallée Française – La Passerelle

Présents 20 : Jean-Max ANDRE, Hélène BRUNETEAU, Ardoine CLAUZEL, Gérard CROUZAT, Bruno DELDIQUE, Vincent DELORY, Philippe GODE, François FAURE, Pierre FESQUET, Josette GALLAC, Annie GOISET, Jean HANNART, Emmanuel NGUYEN, Jean-Claude PIGACHE, Pierre PLAGNES, Serge FOUGET, Noëlle PRATLONG, Françoise SAINT-PIERRE, Denise SORIANO, Roger VERDELHAN,

Procuration 1 : Pierre FOISY pour Josette GALLAC

Absents excusés : 0

Secrétaire de séance : Noëlle PRATLONG

Total des voix 20 + 1 = 21

Approbation du compte rendu du 11 avril 2014 : à l'unanimité

Le Président propose de modifier l'ordre du jour du vote des budgets en commençant par les budgets annexes

Affaires financières :

Quelques Dépenses de fonctionnement significatives - Budget VV

Articles	Désignations	Réalisations	Proportions Crédits
002	Dotations et autorisations	9151,23	10027,13
000	Charges de fonctionnement	66431,09	66300,00
6061	Eau et énergie	23 398.78	3 000,00
6063	Fournitures petit équipement	3 576.00	1 500,00
6064	Fournitures administratives	779.87	650,00
6068	Autres matières et fournitures	3 406.51	1 000,00
611	Contrat logiciel	1 576.80	2 700,00
6152	Entretien bâtiments	1 936.58	700,00
6156	Maintenance	4 639.88	2 300,00
6161	assurance	2 306.55	1 600,00
6226	Frais géomètre	0.00	3000,00
6251	déplacements	1 009.32	500,00
6262	Frais télécom	1 195.32	1 000,00
6287	Rbi frais	3 880.09	9400,00
002	Charges de personnel assimilées	1021589,74	725000,00
63	Autres charges de gestion		17500,00
6320	Non va leur VV		17500,00
633	Charges financières	4689,02	3100,00
002	Opérations d'ordre de gestion		

2. Budget Station-Service :

Quelques dépenses de fonctionnement significatives - Budget Station service

Articles	Libellés	Réalisé N-1	Proposition Crédits
002	Tréforan (à un reporté)	2947,46	2400,00
001	Charges à nature générale	130692,58	170350,00
6066	Carburants	157 855,78	170 000,00
012	Charges de personnel et assimilés	6 301,75	7 050,00
66	Charges financières	739,04	650,76
022	Opérations de charge transférées de sections	4 922,00	4 922,00
6811	Amortissements	4 944,00	4 944,00

Quelques recettes de fonctionnement significatives

Articles	Libellés	Réalisé N-1	Crédits ouverts
70	Produits de services d'ordinaire	1022656,21	1015 000,00
022	Opérations de charge transférées de sections	3 760,68	3 765,00
777	Amortissements subventions	3 760,68	3 765,00

Opération financière - Budget Station service

LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
Emprunts	2 432,01	
Résultat d'exécution 2012	124,63	
Dépôts et cautionnement	1 000,00	1 000,00
Amortissement des subventions	3 765,00	
Amortissement des immobilisations		4 944,00
021: virement excédent section fonctionnement		5 168,19
Total	7 321,64	11 112,19
Solde		3 790,55
Affecté en dépenses d'investissement	3 790,55	

o Vote du budget primitif 2014

* DE_2014_64 : adoption : 20 pour 0 contre 1 abstention.

Adopté à l'unanimité.

Investissement - budget OM

OPERATION	DEPENSES		RECETTES		AUTOFIN
	RAR 2013	NOUVEAU	RAR 2013	NOUVEAU	
DIVERS (Opérations non individualisées - 000)		82 175,77 € 21 000 € conteneurs 24 000 € changement emplacement St Etienne 5 000 € dalle Molezon 16 000 € broyeur 26 175,77 € camion		24 000,00 € St Etienne: 24 000€	68 175,77 €
DECHETTERIE (Opération 13)		15 000,00 € 15 000 € achat terrain accès			15 000,00 €

Opération financière - Budget OM

LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
Emprunts	9 300,00	
FCTVA		2 300,00
Excédent d'exécution 2013		20 962,88
Amortissement des subventions	10 121,00	
Amortissement des immobilisations		24 847,00
1068: couverture du besoin de financement de la section d'investissement		
021: virement excédent section fonctionnement		50 966,89
Total	19 421,00	99 096,77
Solde		79 675,77
Besoin de financement des opérations	83 175,77	

○ Vote du budget primitif 2014

* DE_2014_65 : adoption : 21 pour 0 contre 0 abstention.
Adopté à l'unanimité.

CONSIDERANT que le prélèvement GIR s'élève à 18 478,00 €

CONSIDERANT la baisse de la compensation de l'Etat relative à la taxe foncière sur le non bâti, ainsi que les pertes de bases constatées en 2013 sur cette même taxe, la baisse de la dotation globale de fonctionnement de 6 570,00 €, et la nécessité d'augmenter les marges financières de la collectivité, notamment son taux d'autofinancement,

le Président expose la proposition du bureau de fixer les taux comme suit :

Taxe d'Habitation :	3,17 %
- Taxe Foncière (bâti) :	3,84 %
- Taxe Foncière (non bâti) :	63,34 %
- Cotisation Foncière des Entreprises (CFE):	5,48%

Pour chacune des quatre taxes, le produit correspondant pour 2014 s'élève à :

- Taxe d'Habitation :	2 364 000 € X 3,17 % =	74 939,00 €
- Taxe Foncière (bâti) :	1 505 000 € X 3,84% =	57 792,00 €
- Taxe Foncière (non bâti) :	42 600 € X 63,34 % =	26 983,00 €
- CFE :	99 700 € X 5,48 % =	5 464,00 €

TOTAL : 165 178,00 €

Cette augmentation des taux correspond à 5% des taux antérieurs.

Deux propositions sont mises au vote :

5% : 10 pour 11 contre

3% : 17 pour 4 contre

La proposition à 3% d'augmentation est donc adoptée avec :

* DE_2014_69 : adoption : 17 pour 4 contre 0 abstention

Adopté à la majorité

b) Vote du budget primitif 2014

Quelques Recettes de fonctionnement significatives - Budget Principal

Articles	Libellés	Titres émis	Crédits ouverts
002	Excédent initial reporté		108 929,00
70	Produits des services municipaux	241 890,41	140 000,00
70841	Mise à dispo personnel budgets annexes	179 860,41	30 000,00
70845	Mise à dispo personnel communes membres de la Communauté de Communes	33 836,11	34 000,00
70872	Remboursements frais budgets annexes	7 801,18	7 800,00
70875	Rbt frais administratifs par les communes pour les agents techniques	8 882,05	7 200,00
70878	SPANC	3 981,59	4 000,00
73	Impôts et taxes	242 037,63	201 516,00
73111	Taxes foncières (TFB, TFNB, CFE) et habitation	154 957,00	162 090,00
7362	Taxe de séjour	11 701,73	15 000,00

LOGT POMPIDOU (opération 39)		5 000,00 €		1 400,00 € Fds Ccours Pompidou	3 600,00 €
LOGT DU PLAN (opération 41)		5 000,00 €	11 200,00 €	11 000,00 € Etat	17 200,00 €
RESTAURANT LE MARTINET (opération 43)	2 000,00 € porte				2 000,00 €
ETUDE ECO- QUARTIER (opération 45)	18 800,00 € Etude de faisabilité	7 500,00 €	16 000,00 € Région: 14 000€ CG: 2 000 €		10 300,00 €
EMPRUNTS		411 000,00 € dont FLEXILIS 4 681,18€ dont CA sub 59 508,54€ dont CE sub 294 450€ dont transfert flexilis vers BA 36 000€		270 000,00 € reste à encaisser: CA sub: 180 000 CA autofin: 90 000	

Opération financière - Budget Principal

LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
Emprunts	375 000,00	270 000,00
Tfert Flexilis	36 000,00	
Emprunts tféré maison Chaptal		246,34
Solde d'exécution 2013		355 536,91
FCTVA		57 000,00
Amortissement des subventions		
Amortissement des Immobilisations		
1068: couverture du besoin de financement de la section d'investissement		
021: virement excédent section fonctionnement		61 428,33
Total	411 000,00	744 211,58
Solde		333 211,58
Besoin de financement des opérations	322 611,58	

* DE_2014_70 : adoption : 20 pour 0 contre 1 abstention
Adopté à la majorité

Plan de financement modifié BOISSONNADE

financeurs	montants en € HT	part en %
FEADER	40 757 €	34%
Conseil Régional Languedoc Roussillon	30 568 €	25%
Consell Général de la Lozère	10 189 €	8%
Parc National des Cévennes	15 530 €	13%
sous-total-montant des subventions	97 044 €	80%
Autofinancement et fond de concours	24 261 €	20%
TOTAL	121 305 €	100%

travaux	HT Initial	HT modifié	TTC
Lot 1 construction mur en pierre sèche	57 500,00 €	57 500,00 €	69 000,00 €
Lot 1 option 4	11 300,00 €	6 000,00 €	7 200,00 €
Lot 2 ferronnerie	17 820,00 €	17 820,00 €	21 384,00 €
plus value complément de travaux lot 1		30 085 €	36 102,00 €
Sous total	86 620,00 €	111 405,00 €	133 686,00 €
Honoraires équipe de Maîtrise d'œuvre	5 500,00 €	5 500,00 €	6 600,00 €
Frais de dossiers - publicité	4 400,00 €	4 400,00 €	5 280,00 €
Sous Total	9 900,00 €	9 900,00 €	11 880,00 €
TOTAL	96 520,00 €	121 305,00 €	145 566,00 €

*DE_2014_72 : adoption ; 21 pour 0 contre 0 abstention
Adopté à l'unanimité.

3. Bail Commerce Chaptal

Bail commercial à partir du 1^{er} mai sur une période de 9 ans avec révision possible tous les 3 ans, selon l'indice des loyers commerciaux du 4^{ème} trimestre 2013 et 1 mois de dépôt de garantie, à savoir 201,04 € HT

*DE_2014_73 : adoption : 14 pour 5 contre 2 abstention
Adopté à la majorité

4. Détail subvention d'investissement du budget principal vers budget annexe relative à l'ATV

Le conseil communautaire vote une subvention du budget principal vers le budget de l'ATV pour un montant de 18000.00 €

*DE_2014_74 : adoption ; 14 pour 6 contre 1 abstention
Adopté à la majorité

Questions diverses :

Organisation de la Communauté de Communes

Le président distribue un organigramme afin que chaque délégué choisisse les commissions auxquelles il voudrait participer et demande d'en faire part à ses conseils municipaux pour que chaque conseiller puisse choisir les groupes de travail auxquels il souhaiterait participer.

Chacun est ensuite invité à communiquer ses coordonnées et à signaler s'il souhaite recevoir les convocations par mail ou par courrier.

Intervention de M. Crouzat au sujet du VV du Martinet

Le repreneur souhaite rencontrer le président de la CCHG:

L'assainissement, les servitudes, le parking du restaurant, l'échange de terrain,...,autant de problèmes sur lesquels il faut se pencher sans tarder.

M. Crouzat demande aussi un audit sur l'assainissement et l'eau potable du VV, car il semblerait que la commune de St Etienne doive prendre la compétence AEP et assainissement du fait de la vente du VV.

Séance levée à 22h30.